

L'IMMIGRATION : Trop ou pas assez ?...

A ce qui vient d'être dit, s'appuyant sur des études du type de celles réalisées par le GITSI (Groupe d'Information et de Soutien aux Immigrés), le réseau MIGREUROPE et l'étude de Claire Rodier parue sous le titre « Xénophobie business », on ajoutera qu'une économie sécuritaire en pleine expansion s'est greffée sur la réalité de l'immigration.

La surveillance des frontières s'est muée ces dernières années en un business hautement lucratif. Les sociétés privées de sécurité autant que celles de l'industrie de l'armement en savent quelque chose : depuis le milieu des années 1990, elles ont trouvé dans ce nouveau " créneau " des opportunités inespérées. Jamais, en effet, les politiques sécuritaires n'ont aussi fructueusement dopé le marché.

La plus grosse entreprise de sécurité, G4S, dont une partie de l'activité est consacrée à la " gestion " de l'immigration, emploie aujourd'hui près de 650000 salariés, ce qui en fait le deuxième plus grand employeur privé du monde.

Cassidian, ex EADS Défense & Security ou EADS DS, est une division d'EADS qui produit des systèmes de sécurité et de défense.

En 2010, Cassidian comptait plus de 28 000 employés pour un revenu total de 5,9 milliards d'euros

Sagem Défense et Sécurité (nom commercial : " Sagem "), parallèlement au secteur téléphonie, est une entreprise spécialisée dans les systèmes électroniques pour les applications civiles et de défense aéronautiques, aéroterrestres, aéronavales et spatiales. C'est une filiale du groupe Safran. Lequel est spécialisé dans la biométrie et fabrication de portiques de contrôle en usage dans les aéroports.

Thales est un groupe d'électronique spécialisé dans l'aérospatial, la défense et les technologies de l'information. Coté à la bourse de Paris, présent dans 56 pays et employant 68 325 collaborateurs au 31 décembre 2011, Thales est un des leaders mondiaux des équipements à destination de l'aéronautique et de l'espace, de la défense, de la sécurité et des systèmes de transport.

Ces fleurons de la technologie se retrouvent régulièrement à l'occasion d'Eurosatory, ou " Semaine internationale de la défense et la sécurité". Il s'agit d'un salon international qui se tient tous les deux ans en juin dans les environs de Paris et qui présente les produits du monde de la défense et de la sécurité depuis le char de combat jusqu'aux systèmes de communication les plus sophistiqués. De ceux qui ont été retrouvés en Libye et qui portaient le logo de la firme Amesys, entreprise française filiale du groupe Bull dont la directrice de la communication n'est autre que la fille d'un ex ministre de la Défense, Gérard Longuet.

FRONTEX enfin, 285 millions d'euros sous forme de subvention de l'UE, l'agence européenne des frontières mise en place par l'Union Européenne et financée par les Etats, est emblématique de ce boom - politiquement rentable et financièrement profitable. Elle fait l'objet d'une campagne à l'initiative de Migreurop des associations du Nord et du Sud de la Méditerranée qui se mobilisent pour dénoncer sa politique qui entraîne de nombreuses violations des droits des migrant-e-s.

Cette agence s'insère dans un dispositif général d'externalisation de l'asile et de délégation aux pays-tiers à l'Union européenne du contrôle, de la rétention et de l'expulsion des migrants.

Dans le cadre de la " politique de voisinage " - dotée de 12 milliards d'euros pour la période 2007 - 2013 - l'externalisation de l'asile rend possible les accords de réadmission.

Il s'agit d'une convention entre deux Etats, visant à contraindre l'un d'entre eux d'accepter de recevoir des personnes qui peuvent être, ou non, ses ressortissants, et qui viennent d'être expulsées par l'autre Etat. Aujourd'hui, de tels accords sont

systématiquement inclus dans les accords d'aide au développement : c'est ce qu'on appelle avec cynisme le " codéveloppement ". Ainsi, le Conseil européen de Séville (2002) exigeait " instamment que, dans tout futur accord d'association ou accord équivalent que l'Union européenne ou la Communauté européenne conclura avec quelque pays que ce soit, soit insérée une clause sur la gestion conjointe des flux migratoires ainsi que sur la réadmission obligatoire en cas d'immigration illégale." Les questions géostratégiques comme la donne énergétique influent bien entendu sur ce type de négociations qui débouchent sur un marchandage entre Etats sur le dos de populations poussées à l'exil.

Sur notre territoire, partout en Europe, la crainte de l'étranger a été et continue d'être distillée et instrumentalisée. La peur y est maintenant revendiquée, palpable et quantifiée, justifiant la xénophobie et tout un arsenal de mesures légales et administratives ne satisfaisant pour l'essentiel qu'une logique électoraliste sous couvert de sécurité.

Un exemple récent a publiquement été dénoncé par la LDH sous le titre explicite de "Sur quelles flammes souffle le ministre de l'Intérieur ?".

Si bien que dans son rapport 2012 sur le racisme en France, publié jeudi 21 mars, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) s'inquiète d'une " montée de l'intolérance ", d'une " crispation " à l'égard de l'immigration. La CNCDH s'appuie sur son baromètre annuel réalisé par l'institut CSA, dans lequel quasiment tous les indicateurs de xénophobie sont en hausse. Parfois très forte. Ainsi, 69% des personnes interrogées estiment qu'il y a "trop d'immigrés aujourd'hui en France", une progression de 10 points par rapport à 2011 et de 22 points par rapport à 2009. Ils sont par ailleurs 61 % à considérer qu'aujourd'hui "en France on ne se sent plus chez soi comme avant " (+ 6% en un an), "soit la proportion la plus élevée depuis 1990 ". Un sentiment de peur alimenté par le fantasme, puisque cette impression est "d'autant plus répandue que le taux d'étrangers dans la population résidant dans la commune est faible ", souligne la CNCDH.

C'est que, pas plus qu'elle n'est une réponse à prétendue montée de la délinquance et de l'insécurité, le recours à l'option sécuritaire est un moyen très ostentatoire pour l'État de se dédouaner aux yeux de l'opinion publique. Une façon de réaffirmer sa souveraineté face à une crise qui le met en échec de façon d'autant plus évidente que les politiques économiques qu'il dit maîtriser, lui échappent. L'autoritarisme est ainsi le pendant de la libéralisation de l'économie et de l'érosion de l'État providence que connaissent les sociétés occidentales.

Les lois sécuritaires des ministres Hortefeux, Besson, Guéant et cætera, produisent toujours les mêmes effets : des injustices d'autant plus insupportables qu'elles sont absurdes et d'autant plus absurdes que leur efficacité est loin d'être évidente ! La LDH, en ce qui la concerne, n'a de cesse de dénoncer dans ses publications et prises de position la diabolisation des étrangers ; elle réclame le retour à un débat rationnel et le respect de celles et ceux qui sont, français ou non, des êtres humains et qui, ciblés comme bouc émissaires, ont eux de véritables raisons d'avoir peur.

Pour y parvenir, et concernant le droit d'asile, trois revendications urgentes semblent plus qu'emblématiques :

1. La gestion du droit d'asile non plus par le ministère de l'intérieur mais par celui de la justice assisté par des associations capables de défendre les Droits humains
2. La mise à disposition de moyens matériels accrus aux CADA (Centre d'accueil des demandeurs d'asile), OFPRA (Office français de protection des réfugiés et

apatrides), CNDA (Cour nationale du droit d'asile) et autres établissements et juridiction ayant en charge l'accompagnement des demandeurs d'asile

3. La révision de la procédure " Dublin II " avec notamment la suppression de la liste des pays sûrs ainsi que la simplification de leurs démarches.

Concernant les personnes touchées par la xénophobie d'Etat et les discriminations qui y sont liées (dans les domaines de l'emploi, de la santé, de l'éducation, du logement...), la LDH se mobilise aussi souvent que possible pour aider ces personnes à défendre leur droits, en ayant conscience que le règlement du cas par cas ne peut pas déboucher sur la refonte de lois, règlements et circulaires pourtant à l'origine des injustices dont sont victimes les migrant-e-s de toutes provenance. En ayant aussi conscience que c'est de la Défense des Droits économiques, culturels et sociaux dont dépendent les droits élémentaires.

La nécessaire intervention "humanitaire", caritative, permet d'alléger les souffrances, de rassurer et d'entourer momentanément des victimes isolées. Mais cela ne permet malheureusement pas de résoudre les problèmes de fond qui sous-tendent ces situations et d'empêcher leur répétition à l'infini.

D'où la nécessité qui n'est pas secondaire de renforcer notre association.

Pour conclure, je voudrais citer Gilles Deleuze qui déclarait en 1977 :

" Au lieu d'être une politique et une économie de guerre, le néo-fascisme est une entente mondiale pour la sécurité, pour la gestion d'une "paix" non moins terrible, avec organisation concertée de toutes les petites peurs, de toutes les petites angoisses qui font de nous autant de microfascistes, chargés d'étouffer chaque chose, chaque visage, chaque parole un peu forte, dans sa rue, son quartier, sa salle de cinéma."

Plus que jamais, il s'agit d'éviter cette indignité-là.

Gilles Deleuze, février 1977, Deux régimes de fous – Textes et entretiens 1975 – 1995, Les éditions de Minuit, 2003.